

**ASSEMBLÉE NATIONALE**  
2 juillet 2019

---

LUTTER HAINE INTERNET - (N° 2062)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**SOUS-AMENDEMENT**

N ° 385

présenté par  
Mme Avia

à l'amendement n° 368 (Rect) de M. Molac

-----

**ARTICLE 3**

À l'alinéa 2, substituer au mot :

« aux »

le mot :

« les ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le présent sous-amendement vise à rendre l'adoption de cet amendement compatible avec l'adoption d'un amendement du Gouvernement à ce même alinéa 9.